Manifeste

Élection présidentielle 2027

En 2032, la France doit rester la référence mondiale du vin



Photographie : Niedermorschwihr - Sommerberg © VUANO - Comité Vins Alsace

CNIV

VIN IGP Confédération des vins IGP de France

CNAOC La Maison des Vignerons

umvin UNION DES MAISONS & MARQUES DE VIN

VIN & SOCIÉTÉ

Les 10 propositions de la filière vin aux candidats

Pour jouer à armes égales avec ses concurrents, conquérir de nouveaux marchés et créer davantage de valeur au bénéfice de tous ses acteurs, la filière vin a besoin d'une ambition politique forte, qu'elle traduit en 10 propositions concrètes.

1 Préserver nos exportations des mesures de rétorsion commerciale

Les tensions commerciales et géopolitiques font peser des risques croissants sur les exportations françaises de vins et spiritueux.

La France doit défendre une position ferme dans le cadre de la politique commerciale européenne : **protéger la filière des mesures de rétorsion** liées à des différends commerciaux qui ne la concernent pas, tout en veillant à maintenir un dialogue stable et constructif avec ses partenaires commerciaux.

2 Ouvrir de nouveaux marchés à l'export

La diversification des débouchés est essentielle pour renforcer la présence des vins français sur les marchés internationaux.

Poursuivre **l'ouverture de débouchés en Asie du Sud-Est et en Afrique** dans le prolongement des accords avec le Canada, l'Inde et le Mercosur, pour un meilleur accès au marché - du point de vue tarifaire comme non tarifaire - et une **protection de nos signes de qualité (AOC-IGP)** contre les usurpations.

3 Garantir la stabilité fiscale de la filière pendant le quinquennat

Dans un contexte économique incertain, les entreprises ont besoin de stabilité pour investir et préparer leur avenir.

Garantir, sur l'ensemble du quinquennat, **l'absence de nouvelle taxe, de hausse de la fiscalité et de dispositif de prix minimum (distinct du prix rémunérateur pour notre filière).**

4 Soutenir l'innovation et adapter le cadre réglementaire aux nouvelles attentes des consommateurs

L'évolution des attentes des consommateurs rend nécessaire le développement de nouvelles offres.

Faire évoluer le cadre réglementaire pour accompagner l'essor de nouveaux formats et produits, notamment celui des **vins à teneur réduite en alcool ou sans alcool.** Accompagner ces transformations en généralisant **l'étiquetage numérique** à l'échelle européenne.

5 Sécuriser la valeur au sein de la filière

Mettre à la disposition des interprofessions des outils et un cadre juridique clair pour sécuriser la valeur et faire vivre toute la filière.

6 Faire de la France la destination vitivinicole de référence

L'œnotourisme constitue un levier majeur d'attractivité et de développement économique pour les territoires.

Déployer un **plan national « France Destination Viticole »** pour structurer l'offre, renforcer son attractivité et accroître les retombées économiques dans les territoires. Assurer la **préservation des paysages viticoles** dans les décisions relatives aux grands projets d'aménagement en associant la filière.

7 Moderniser le cadre de communication pour permettre une valorisation responsable du vin et des territoires

Permettre aux professionnels de **valoriser leurs vins, leurs savoir-faire et leurs terroirs,** dans une démarche de consommation responsable. Cette évolution doit tenir compte des usages numériques et des conditions de concurrence internationale, afin de permettre à la filière de raconter ce qu'elle est, ce qu'elle produit et ce qu'elle apporte à la société.

8 Accompagner la transition environnementale grâce à un cadre stable et lisible

La filière doit pouvoir s'appuyer sur des règles stables, des solutions accessibles et des conditions de concurrence équitables en Europe pour aller encore plus loin dans sa révolution agroécologique.

Permettre **l'accès aux solutions autorisées dans les autres États membres,** sauf risque avéré justifiant une restriction nationale.

Accompagner la transition environnementale de l'ensemble de la filière, de la conduite de la vigne aux contenants, **sans multiplier les contraintes réglementaires.**

9 Libérer la compétitivité : pour un "paquet de simplifications viticoles"

La multiplication des obligations administratives mobilise du temps et des ressources au détriment de l'activité des exploitations et des entreprises de la filière vin.

L'absence de **portail unique déclaratif,** la difficulté à mettre en place le **guichet unique pour la vente des vins en Europe,** l'obligation d'un document d'accompagnement pour chaque transport de vendanges, sont autant d'exemples du fardeau administratif **impactant la compétitivité de la filière vin.**

10 Défendre une PAC ambitieuse au service de la filière vin

La prochaine Politique Agricole Commune (PAC) sera décisive pour garantir à la filière viticole les moyens d'investir et de s'adapter aux défis à venir.

La France doit désormais **sécuriser un budget suffisant** pour accompagner les transformations, renforcer la compétitivité et préserver des conditions de concurrence équitables entre les États membres. Elle doit également **faire des AOC et IGP viticoles un levier stratégique** de compétitivité, de souveraineté et de rayonnement de la viticulture européenne.

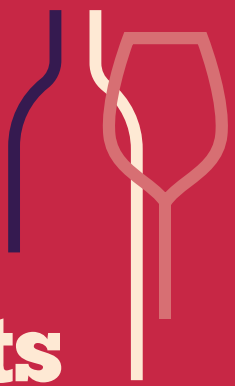

Nos propositions et vos engagements

Peu de filières réunissent à ce point ce qui fait la force de notre pays : une économie exportatrice et non délocalisable, des centaines de milliers d'emplois dans 90 départements, des paysages et des savoir-faire transmis depuis des générations, une image que le monde entier associe à la France.

Ce patrimoine vivant ne se maintiendra pas seul.

Partis politiques, candidats aux élections de 2027 : la filière vin attend des engagements clairs, concrets et mesurables pour préserver son avenir et renforcer son rayonnement.

Quels seront les vôtres ?

Retrouvez les propositions

Le vin, une place singulière dans la société française

SOUVERAINETÉ

1er

secteur agricole en valeur :
14 % du chiffre d'affaires agricole
pour 3 % de la surface agricole totale

92 Mds €

de chiffre d'affaires généré
par la filière

6,4 Mds €

de recettes fiscales pour les
finances publiques chaque année

3ème

excédent de la balance commerciale
française (vins et spiritueux)

TERRITOIRES

20 000
communes viticoles dans 90 départements

95 %
de la production viticole française est sous signe de qualité (AOC-IGP)

440 000
emplois directs et indirects en France sur l'ensemble du territoire, soit 2 % de l'emploi en France

RAYONNEMENT

12 millions
d'œnotouristes par an visitent les vignobles et caves françaises

5,4 Mds €
de dépenses chaque année en France générées par l'œnotourisme

94 %
des Français voient dans le vin une part de l'identité de la France

1 touriste international sur 2
associe la France au vin et aux eaux-de-vie de vin



Photographie : BIVC © Nicole Gevrey

Contacts

CONFÉDÉRATION DES VINS IGP DE FRANCE (VINIGP)
CHRISTELLE JACQUEMOT
CJACQUEMOT@VINIGP.FR
01 40 20 93 80

CNIV
DIDIER DELZESCAUX
DD@CNIV.ASSO.FR
06 72 72 02 33

CNAOC - MAISON DES VIGNERONS
CHARLOTTE BAROTIN
C.BAROTIN@CNAOC.ORG
06 74 61 78 75

VIN & SOCIÉTÉ
STÉPHANIE PIOT
STEPHANIE.PIOT@VINETSOCIETE.FR
01 55 35 08 35

UMVIN
CONTACT@FEVS.COM
01 45 22 75 73